

GRAND EST

BILAN 2019

QUAND LES TALENTS GRANDISSENT, LES COLLECTIVITÉS PROGRESSENT

ÉDITORIAL



MICHEL LORENTZ,
DÉLÉGUÉ DU CNFPT
ALSACE-MOSELLE
MAIRE DE ROESCHWOG,
PRÉSIDENT DU CDG 67

À l'occasion de l'adoption de la loi du 6 août, l'année 2019 a été marquée par de nouveaux débats sur la fonction publique, dont on constate aujourd'hui avec gravité la qualité de l'engagement, la capacité d'adaptation et le sens de l'intérêt général. Le CNFPT est plus que jamais au service des collectivités pour former leurs équipes et accompagner leurs projets. C'est pourquoi, en 2019, dans notre volonté d'un service public territorial renforcé, nous n'avons eu de cesse de fédérer et de poursuivre notre travail de partenariat avec vous et l'ensemble de vos agents tout au long de leur développement professionnel.

Cette relation de proximité et cette dynamique sont traduites dans les témoignages qui viennent illustrer nos actions à vos côtés et que je vous propose de parcourir dans ce bilan. Le dialogue constant avec vous et la volonté de vous apporter toute notre expertise au profit des services que vous assurez quotidiennement sur vos territoires, sont et resteront nos priorités.

Je vous invite à découvrir ce bilan d'activité 2019 qui témoigne de l'implication des équipes d'Alsace-Moselle à être à votre écoute et à développer, ensemble, une offre de services de qualité.

Michel Lorentz



PATRICE VALENTIN
DÉLÉGUÉ DU CNFPT
CHAMPAGNE-ARDENNE
MAIRE D'ESTERNAY

« 2019 une année de transformation et d'intense activité pour la délégation de Champagne-Ardenne. »

À l'occasion de l'adoption de la loi du 6 août, l'année 2019 a été marquée par de nouveaux débats sur la fonction publique, dont on constate aujourd'hui avec gravité la qualité de l'engagement, la capacité d'adaptation et le sens de l'intérêt général.

L'équipe de la délégation Champagne-Ardenne s'est pleinement mobilisée en 2019 pour continuer d'accompagner vos initiatives, notamment au travers des stages « intra » et « unions de collectivités » en forte augmentation. Vos priorités ont porté par exemple sur les formations liées à la santé, la sécurité et les conditions de travail, ou à destination des policières et policiers municipaux.

Nous vous avons proposé une offre de services enrichie, en nombre et en thématiques, qui, en 2019, a attiré 23 % d'agents de plus qu'en 2018, et avons consolidé les modalités à distance de cette offre, afin de continuer son appropriation par vos agents.

Par ailleurs, un travail en profondeur sur notre organisation a été accompli afin d'améliorer notre proximité et notre réactivité à votre égard. Depuis le 1er janvier 2020, vous avez désormais un interlocuteur ou interlocutrice privilégié pour toutes vos questions : le référent territoire. La proximité des actions de formation a aussi été travaillée à travers le nouveau format des plans de formation inter-collectivités : les « itinéraires métier ».

Le CNFPT a par ailleurs approfondi son action partenariale. Je tiens ici à souligner l'animation d'actions communes sur le territoire avec notamment les quatre centres de gestion de la fonction publique territoriale et les associations des maires locales, en particulier à l'occasion des journées de décryptage de la loi de transformation de la fonction publique à l'automne 2019.

Enfin, c'est une grande satisfaction de pouvoir vous accueillir depuis septembre 2019 dans nos locaux idéalement situés à Reims. L'aménagement et les équipements avec une salle de co-conception sont propices à l'accompagnement aux pédagogies actives et aux usages du numérique en formation que nous poursuivons auprès des formateurs et des agents, et à l'accompagnement de l'innovation publique sur notre territoire.

Bonne lecture de ces quelques illustrations de notre engagement auprès de vous !



CLAUDE LÉONARD
DÉLÉGUÉ CNFPT LORRAINE
PRÉSIDENT DU CONSEIL
DÉPARTEMENTAL
DE LA MEUSE

À l'occasion de l'adoption de la loi du 6 août, l'année 2019 a été marquée par de nouveaux débats sur la fonction publique, dont on constate aujourd'hui avec gravité la qualité de l'engagement, la capacité d'adaptation et le sens de l'intérêt général.

Le CNFPT est plus que jamais au service des collectivités pour former leurs équipes et accompagner leurs projets. C'est pourquoi, en 2019, dans notre volonté d'un service public territorial renforcé, nous n'avons eu de cesse de fédérer et de poursuivre notre travail de partenariat avec vous et l'ensemble de vos agents tout au long de leur développement professionnel.

Cette relation de proximité et cette dynamique sont traduites dans les témoignages qui viennent illustrer nos actions à vos côtés et que je vous propose de parcourir dans ce bilan.

Le dialogue constant avec vous et la volonté de vous apporter toute notre expertise au profit des services que vous assurez quotidiennement sur vos territoires, sont et resteront nos priorités.

Je vous invite à découvrir ce bilan d'activité 2019 qui témoigne de l'implication des équipes du CNFPT – délégation de Lorraine à être à votre écoute et à développer, ensemble, une offre de services de qualité.

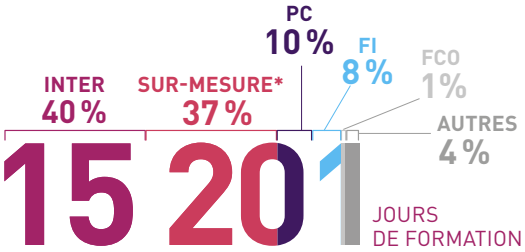
LES CHIFFRES

SUR VOTRE TERRITOIRE

77 686 STAGIAIRES PRÉSENTS EN 2019

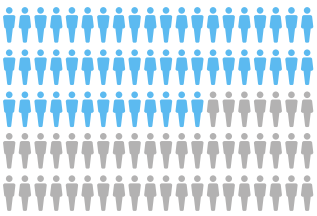
JOURNÉES FORMATION STAGIAIRES ORGANISÉES **178 699**

6 777 SESSIONS DE FORMATION



NOMBRE DE JOURS DE FORMATION PAR NATURE DE FORMATION DISPENSÉE

* SUR-MESURE COMPREND LES FORMATIONS RÉALISÉES À PARTIR DE DEMANDES SPÉCIFIQUES DE COLLECTIVITÉS ET EN UNION DE COLLECTIVITÉS



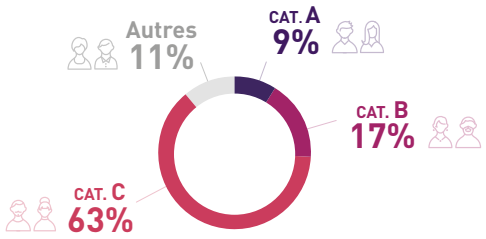
1 369 INTERVENANTS

DONT **53 %** DE TERRITORIAUX

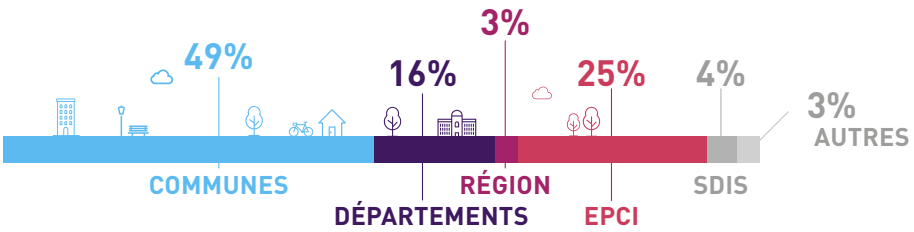
LES CHIFFRES
SUR VOTRE TERRITOIRE

1,4 JOUR

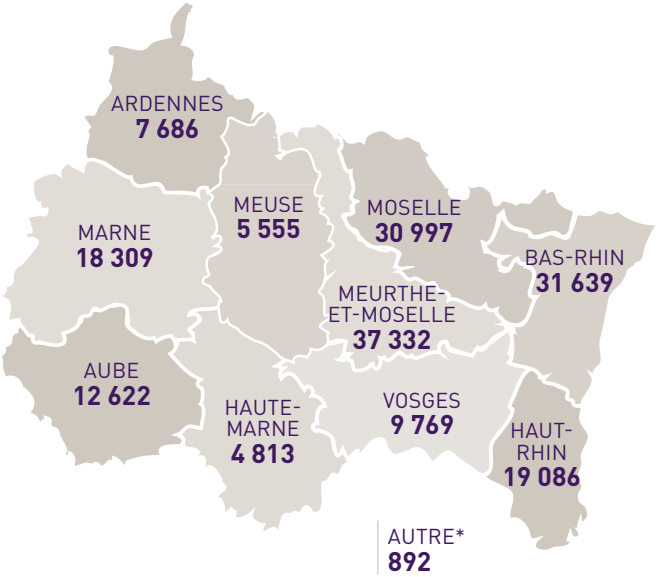
NOMBRE DE JOURS DE FORMATION
PAR AGENT À FORMER SUR LE TERRITOIRE



RÉPARTITION PAR CATÉGORIES
D'AGENTS FORMÉS



RÉPARTITION PAR COLLECTIVITÉS
NOMBRE DE JOURNÉES FORMATION STAGIAIRES



RÉPARTITION PAR DÉPARTEMENT
NOMBRE DE JOURNÉES FORMATION STAGIAIRES

* DÉPARTEMENT NON RENSEIGNÉ OU DÉPARTEMENT EN DEHORS DE LA DÉLÉGATION

4 851
AGENTS DE CATÉGORIE A
DU TERRITOIRE

12 577
JOURNÉES FORMATION
STAGIAIRES

LES FORMATIONS DANS LES INSTITUTS
(INSET ET INET)

119 JOURNÉES D'ACTUALITÉS ORGANISÉES

9,8%
TAUX D'ABSENTÉISME



SE FORMER

SUR VOTRE TERRITOIRE

POLICES MUNICIPALES : LA FORMATION GARANTE DU BON USAGE DES ARMEMENTS

Une réforme a imposé le suivi d'une formation préalable à l'armement pour que tous les policières et policiers municipaux utilisent bâtons et bombes lacrymogènes en conformité avec la réglementation
Un enjeu formation de taille pour le Grand Est et l'Alsace-Moselle en particulier qui compte 56 % de polices municipales armées sur son territoire

Avec près de 800 agents en Alsace-Moselle (plus de 1 400 pour le Grand Est), chaque évolution de la réglementation a un impact fort sur la formation régionale des policières et policiers municipaux : former un maximum d'agents dans une temporalité réduite en tenant compte des spécificités.
C'est le défi qui a été relevé en 2019 avec la formation préalable à l'armement de près de 800 agents en Alsace-Moselle (1 471 pour le Grand Est) pour le maniement des bâtons de défense et des bombes lacrymogènes.
À 95 % des effectifs régionaux, les agents sont désormais formés au bon usage de ces armes, aussi bien dans le respect de la réglementation que du citoyen.

PROFESSIONNALISATION : LES ASSISTANTES ET ASSISTANTS FAMILIAUX AUSSI !

Depuis 2019, la formation des assistantes et assistants familiaux est passée de 120 à 300 heures, dont une partie relève d'une mise en œuvre par le CNFPT. Une réelle professionnalisation du métier !

240 HEURES DE FORMATION, ADAPTÉE AUX BESOINS DES ENFANTS ACCUEILLIS.

Les assistantes et assistants maternels et assistantes et assistants familiaux sont des agents territoriaux. Employés par les départements, ils bénéficient depuis un changement de réglementation, d'une formation professionnalisante dont une partie de la mise en œuvre a été confiée au CNFPT.
Cette formation obligatoire, d'une durée de 240 heures, s'étend sur une durée de 18 à 24 mois, avec un programme adapté au métier.
Les deux tiers de la durée de la formation concernent l'accueil et l'intégration de l'enfant ou de l'adolescent dans sa famille d'accueil.
Deux autres modules forment les agents à l'accompagnement éducatif de l'enfant ou de l'adolescent et à une communication professionnelle.
En 2019, deux groupes d'assistantes et assistants familiaux du département Moselle et une cinquantaine d'agents des départements d'Alsace ont débuté cette formation qui se terminera fin 2021.
À l'issue de cette formation obligatoire, les assistantes et assistants familiaux qui le souhaitent pourront se présenter aux épreuves du diplôme d'État d'assistant familial (DEAF).

FORMATION DES PERSONNELS PETITE ENFANCE : UNE PROFESSIONNALISATION AU SERVICE DE LA JEUNESSE

Du projet d'équipe à la formation : éveiller les tout-petits à la lecture ; le pouvoir du tapis de lecture
Depuis plusieurs années, la crèche du lieu Multi-Accueil Brin d'Éveil met la formation au cœur de son projet d'équipe.
Chaque année, la structure organise son activité et ferme ses locaux au public le temps d'une formation interne.
Tous les acteurs sont engagés, aussi bien l'équipe pédagogique que les parents qui soutiennent cette initiative.
Tous les agents peuvent ainsi suivre la formation décidée en équipe.



SE FORMER

SUR VOTRE TERRITOIRE

La thématique choisie pour 2019 avait pour objectif l'éveil des enfants à la lecture et la promotion de la littérature jeunesse au travers un support d'animation ludique : le tapis de lecture.
Espace coloré et chaleureux, le tapis matérialise le coin lecture ; il est le prétexte à faire découvrir la littérature enfantine grâce à une variété d'ouvrages sélectionnés qui sont lus pour les enfants.

La douzaine d'agents que compte la crèche a ainsi pu être formée à cet outil durant les trois jours dédiés à cette formation. De nouvelles compétences acquises au profit des enfants !

PETITE-ENFANCE : LES AGENTS PRESCRIPTEURS CONTRIBUENT À LA CRÉATION D'UNE NOUVELLE ACTION DE FORMATION !

LA CRÉATION DES NOUVELLES FORMATIONS AU CATALOGUE EN RÉPONSE AUX BESOINS DE FORMATION DES AGENTS

En début d'année 2019, de nombreux agents travaillant dans le domaine de la petite enfance ont sollicité le CNFPT : pourquoi ne pas organiser une formation à l'usage du Ukulele pour accompagner le répertoire chanté de la petite enfance ?
L'objectif principal était d'utiliser un instrument de musique comme outil contribuant à l'éveil des enfants.
Pourquoi le ukulele ? Moins impressionnant qu'une guitare, plus aisé à appréhender, le ukulele est un instrument qui offre des possibilités plus intéressantes qu'un tambourin pour accompagner chants et comptines.
Au programme : un travail sur la posture, sur l'intérêt du son pour les enfants, sur la capacité à vaincre son trac et à jouer devant des enfants, des parents, des collègues, à intégrer l'instrument dans le quotidien de l'école ou de la structure.
Autour de la formation, c'est tout un espace pédagogique et d'échanges qui s'est créé entre les participants et leur intervenant qui a mis l'instrument à leur disposition !
Une communauté de stage très animée - tant par l'intervenant (publication de tutos vidéos, de petites partitions, réponses aux questions etc.) que par les contributions des stagiaires - a vu le jour pour permettre aux agents d'avancer pédagogiquement dans le jeu, le répertoire, l'invention de paroles pour les chansons enfantines.

Cette formation, qui ne peut être organisée qu'en petit groupe, a été aussitôt plébiscitée par les agents. Comme seulement une vingtaine d'entre eux a pu bénéficier de la formation en 2019, des sessions complémentaires ont été programmées pour 2020, d'ores et déjà complètes.

« Le ukulélé est un bon support pour fédérer un petit groupe d'enfants autour de la musique et des chants. Il permet aussi de travailler autour de la relation parents-enfants, aide les enfants à s'exprimer, fédère l'équipe autour d'un projet musical. Il apporte joie et dynamisme tant auprès des enfants ou des parents, que de l'équipe. »

« Prendre le ukulélé pour accompagner quelques chants et comptines est un réel plaisir quotidien ! Les enfants le réclament et y prennent eux aussi plaisir ! »



SE FORMER

SUR VOTRE TERRITOIRE

LES ITINÉRAIRES MÉTIER

Une offre spécifique pour trois métiers : agents de services à la personne, agents techniques polyvalents et agents administratifs polyvalents

UN PROGRAMME DE FORMATIONS POUR ACQUÉRIR LES COMPÉTENCES DE CHACUN DE CES MÉTIERS

Depuis mai 2019, pour s'adapter encore mieux aux besoins des collectivités et des agents, un nouveau format des plans de formation inter-collectivités, existant de longue date en Champagne-Ardenne, en partenariat avec les centres de gestion de la fonction publique territoriale, a été mis en place : un programme de formation à partir d'une nouvelle approche métier, à l'attention des agents de services à la personne, agents techniques polyvalents et agents administratifs polyvalents.
Ces itinéraires de formation permettent d'acquérir les compétences fondamentales de chacun de ces métiers. Ils sont complétés par des stages transversaux aux trois métiers : « Fondamentaux Word et Excel », « Découverte de l'outil informatique » et « Le stress au travail. »

Ils sont localisés stratégiquement au plus près des territoires, grâce à l'accueil par les collectivités dans leurs locaux, afin de faciliter les départs en formation et de réduire les déplacements des agents.

En 2019, près de 250 jours de formation ont été organisés et 1 700 agents accueillis.
Ce programme de formations a été reconduit en 2020, avec de nouveaux stages, tels que « L'utilisation et le stockage des produits d'entretien » et « Les gestes qui sauvent ».

Consultez http://www.cnfpt.fr/se-former/former-vos-agents/developper-competences-vos-agents/plan-formation/itineraires-metier-champagne-ardenne/champagne-ardenne.

LES NEUROSCIENCES AFFECTIVES

Saint-Julien-les-Villas (Aube) : une formation à l'attention des agents de la structure multi-accueil Les Petits Lutins

UNE FORMATION POUR APPRÉHENDER LES NEUROSCIENCES AFFECTIVES DANS LE CADRE DES RELATIONS AVEC LES ENFANTS

L'équipe de 21 agents composée d'assistantes maternelles, d'auxiliaires de puériculture, d'éducateurs de jeunes enfants, d'agents de crèche et d'une puéricultrice, a été formée aux neurosciences affectives pour développer leur connaissance des enfants et adapter leur pratique professionnelle.

Au programme de la journée de formation qui a eu lieu le 7 mai 2019 : identifier le rôle des neurosciences dans le développement du cerveau de l'enfant, adopter une attitude bienveillante et empathique pour favoriser le développement de l'enfant, comprendre comment il apprend, comment il gère ses émotions et l'importance de la libre exploration.

TÉMOIGNAGE d'Élodie Bricaire, directrice de la structure multi-accueil *Les petits lutins*.

« Nous organisons chaque année deux journées pédagogiques afin de travailler des thèmes en commun avec toute l'équipe. Afin d'apporter du sens aux valeurs émises dans notre projet éducatif, nous avons choisi d'explorer le thème des neurosciences affectives. Nous souhaitions apporter des éléments scientifiques aux choix éducatifs



que nous appliquons auprès des enfants chaque jour. Comprendre le fonctionnement du cerveau de l'enfant, connaître les conditions de son développement, permettent d'être convaincu de la bienveillance, de l'empathie, de l'éducation positive, de la libre exploration....
Cette formation, accessible à toute l'équipe, a permis d'approfondir les valeurs de notre projet parfois en remettant en question certaines pratiques ou en donnant des pistes pour en explorer de nouvelles.
Nous évoquons régulièrement cette formation très riche. »

FORMATION AU MÉTIER D'AGENT D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE PUBLIQUE AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES ARDENNES

Un parcours de formation pour des agents sous contrat PACTE

UN CYCLE DE FORMATIONS PERMETTANT D'ACQUÉRIR L'ENSEMBLE DES COMPÉTENCES DU MÉTIER D'AGENT D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE

Le Conseil départemental des Ardennes a fait appel au CNFPT de Champagne-Ardenne pour former six de leurs agents recrutés dans le cadre du dispositif PACTE (parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et d'État) au métier d'agent d'exploitation et d'entretien de la voirie publique. L'objectif de formation était de doter ce public particulier des compétences de base nécessaires à l'exercice de leur métier et ce, dans le respect de l'environnement et des règles de sécurité.

Une réflexion menée entre le Conseil départemental des Ardennes et le CNFPT a permis l'organisation d'un parcours de formation adapté, visant principalement la réalisation d'un entretien de la voirie et des abords routiers de qualité tout en garantissant la sécurité des usagers et des agents. Il incluait également l'objectif d'anticipation des pannes par l'entretien régulier du matériel d'exploitation.

Ce cycle, d'une durée de 15 jours, réparti sur six modules entre avril et novembre 2019, a également été ouvert aux agents titulaires qui le souhaitaient, permettant ainsi de former 14 agents par session en moyenne.

FORMATION DES ASSISTANTES ET ASSISTANTS FAMILIAUX

Le CNFPT prend en charge et organise la formation initiale obligatoire des assistantes et assistants familiaux.

QUATRE FORMATIONS ONT DÉBUTÉ EN CHAMPAGNE-ARDENNE EN 2019.

Depuis 2019, le CNFPT a ajouté à son offre de services, via des prestataires spécialisés, la formation initiale des assistantes et assistants familiaux. Cette formation vise à préparer à l'obtention du Diplôme d'État d'assistant familial (DEAF). Elle s'adresse aux professionnels de l'enfance qui assurent un accueil permanent. Ils sont recrutés par les conseils départementaux dans le cadre d'un premier contrat de travail, ont effectué le stage de 60 heures préparatoire à l'accueil et sont en situation d'emploi. La formation, d'une durée obligatoire de 240 heures, est répartie sur 18 mois et couvre trois domaines : l'accueil et l'intégration de l'enfant dans sa famille d'accueil ; l'accompagnement éducatif de l'enfant ; la communication professionnelle.

Quatre groupes ont débuté leur formation en 2019 dans l'Aube, dans la Marne et dans la Haute-Marne. Elle se poursuivra jusqu'en 2021.



SE FORMER

SUR VOTRE TERRITOIRE

PARCOURS DE FORMATION DES SECRÉTAIRES DE MAIRIE

Partenariat avec le centre de gestion des Vosges

DISPOSITIF DE FORMATION SPÉCIFIQUE

Les secrétaires de mairie, bien souvent premières interlocutrices des citoyens, sont indispensables au bon fonctionnement des collectivités. Ainsi, pour répondre à la problématique des départs en retraite et aux remplacements de ces dernières, un partenariat a été mis en place entre le CNFPT, le centre de gestion des Vosges et Pôle emploi. Ce dispositif consiste à identifier les profils de demandeurs d'emploi qui correspondraient à la demande puis de les former pour une prise de fonction opérationnelle.
En 2019, 18 personnes ont été inclues au sein du dispositif et ont participé aux 20 journées de formation organisées de mars à juin 2019. Grâce aux intervenants et leur expertise, l'assimilation rapide des connaissances nécessaires pour les futurs secrétaires de mairie a rencontré de très bons résultats.
En complément de la formation et pour que celle-ci se poursuive tout au long de la vie, d'autres ressources sont mises à disposition des stagiaires afin de parfaire leurs savoirs telles que des fiches pratiques, ou encore la création d'une e-communauté « secrétaires de mairies - Groupe local Vosges » leur permettant de garder le contact et de s'informer en temps réel.

Cette initiative traduit les valeurs du CNFPT, du CDG88 et de Pôle emploi, d'accompagner et former en vue de favoriser l'insertion des demandeurs d'emploi en leur proposant un parcours spécifique et professionnalisant.



Le groupe du dispositif secrétaires de mairie - Vosges de 2019.
Crédit photo : CDG88-FX.ROSE



SE FORMER

SUR VOTRE TERRITOIRE

DISPOSITIF MAISONS FRANCE SERVICES

RÉUSSIR L'OUVERTURE D'UNE MAISON DE SERVICE AU PUBLIC (MSAP). FORMATION SPÉCIFIQUE

Le 25 avril 2019, le Président de la République a décidé la mise en place d'un réseau France Services qui permettra à tout citoyen de procéder en un même lieu aux principales démarches administratives du quotidien au plus près de son domicile.
Le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) devenu Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) depuis janvier 2020, assure le pilotage de ce réseau et a confié au CNFPT la partie socle commun des formations obligatoires pour la labellisation. La formation s'articule autour d'un socle « commun » obligatoire lié à l'accueil et à l'accompagnement numérique des usagers assuré par le CNFPT et un socle « partenaires » comportant un module « offre de services des organismes » et un module « démarches administratives » portant sur la médiation avec les partenaires de la politique publique des Maisons France Services, ainsi que de formations adaptées à l'attention des partenaires, en présentiel ou en distanciel, généralistes ou thématiques, leur permettant

MODULE 1
L'accompagnement des usagers par le chargé d'accueil d'une MFS
Durée : 2,5 jours
Modalité : Présentiel

MODULE 2
La prise en main des outils de la plateforme agents France Services.
Durée : 1,5 heures
Modalité : Wébinaire

MODULE 3
Les enjeux et les bonnes pratiques de la médiation numérique
Durée : 1 jour
Modalité : SPOC

MODULE 4
Les offres de services des organismes partenaires des MFS
Durée : 1 jour
Modalité: Présentiel

MODULE 5
Les démarches administratives proposées par les partenaires des MFS
Durée : 2 jours
Modalité: Présentiel



d'actualiser annuellement leurs connaissances :
Portée par le pôle Citoyenneté du CNFPT - INSET de Nancy et déployée par la délégation Lorraine du CNFPT pour les trois départements lorrains, le premier module consacré à « L'accompagnement des usagers par le chargé d'accueil d'une Maison France Services » a eu lieu du 10 au 12 décembre 2019 à l'INSET de Nancy. A cette occasion, le CNFPT et le sous-préfet de l'arrondissement de Lunéville, M. Matthieu BLET ont accueilli la quinzaine de participants et ouvert les travaux de la première session de formation du territoire lorrain.
Ces journées ont notamment permis d'identifier les enjeux de la fonction accueil au sein du réseau France Services, de s'approprier les rôles et missions du chargé d'accueil, d'identifier les attentes des usagers, et de s'approprier les outils pour un accueil de qualité.



SE FORMER

SUR VOTRE TERRITOIRE

DISPOSITIF ILLETTRISME

LA LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME FORMATION SPÉCIFIQUE

Le CNFPT est engagé depuis de nombreuses années au côté de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) pour favoriser la prise en charge des agents territoriaux en difficulté avec les compétences de base.
La délégation Lorraine poursuit son engagement en 2019 au travers d'un dispositif de formation favorisant l'accès aux compétences de base. Ce dispositif permet une prise en charge individualisée des agents, avec une entrée au fil de l'eau rendant possible notamment une réactivité importante pour un public fragilisé dont l'adhésion peut être fluctuante. En 2019, 11 agents ont été pris en charge dans le dispositif (entrée antérieure ou en cours d'année). Le CNFPT participe également aux Journées nationales de lutte contre l'illettrisme qui se tiennent chaque année du 8 au 15 septembre. Cette participation a fait l'objet d'une labellisation par l'ANLCI. La délégation a mis en place une campagne d'affichage (modèles d'affiches ci-dessous) dans tous ses sites et a sensibilisé les stagiaires à cette problématique lors de l'ouverture de certaines formations. Cette sensibilisation comprenait le visionnage d'une courte vidéo et un échange avec la salle.
À la demande d'une grande collectivité, la délégation a également mis en place une formation en intra avec les deux autres délégations du Grand Est. Celle-ci a permis dès le mois d'octobre 2019 de procéder aux tests d'évaluation de plus de 150 agents territoriaux dans une démarche concertée entre les 3 délégations Grand Est. Dans ce sens, la référente illettrisme a également procédé à la présentation du dispositif aux collectivités lors des réunions territoires organisées fin 2019 afin de les sensibiliser aux enjeux majeurs de la formation aux compétences de base.







LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE : POURSUITE DU PLAN DE FORMATION DES ACTEURS PAR LE CNFPT

Une production du pôle affaires juridiques en lien avec les délégations régionales

FORMATION SPÉCIFIQUE

Rappel du contexte : Depuis 2015, un plan national de formation autour des Valeurs de la République a été co-conçu et déployé par le CNFPT, l'ANCT, l'Observatoire de la laïcité et le ministère de l'Intérieur à destination de différents publics (agents de la fonction publique d'État, agents territoriaux, acteurs associatifs) intervenant dans l'espace public, et ayant une relation de service rendu à la population ou une relation socio-éducative.
En parallèle un kit pédagogique a été élaboré, puis complété par un MOOC « Les clés de la laïcité, le rôle des collectivités territoriales », des fiches pratiques et des ressources avec actualisation régulière.
Plusieurs sessions de formations de formatrices et formateurs ont été organisées par le CNFPT. 60 personnes ont ainsi bénéficié de l'appui de l'établissement. Un véritable effet démultiplicateur puisqu'au final ce sont plus de 200 formateurs territoriaux mobilisables sur l'ensemble du territoire.
En 2018, a été intégré dans le kit pédagogique une courte séquence dédiée à la politique publique de prévention de la radicalisation



SE FORMER

SUR VOTRE TERRITOIRE

Plan de formation piloté par le pôle Affaires juridiques et déployé par les délégations régionales (stages INTRA ou INTER, métropolitains et ultramarins).

En 2019, un premier bilan de la séquence « Politique publique de prévention de la radicalisation » a pu être réalisé à l'occasion de deux regroupements de formatrices et formateurs. Le CNFPT conduit en permanence des travaux d'actualisation du kit, afin de l'enrichir et de l'adapter aux réalités des situations rencontrées sur le terrain et à l'actualité juridique. Ainsi enrichi, il sera diffusé au cours de l'année 2020 à l'occasion de la 9e formation de formatrices et formateurs pour formatrices et formateurs.
De son côté le MOOC « Les clés de la laïcité, le rôle des collectivités territoriales » poursuit son développement et compte aujourd'hui plus de 5000 inscrits.

L'APPUI FORMATION AUX RÉFÉRENTES ET REFERENTS DÉONTOLOGUES DE LA SPHÈRE PUBLIQUE

Où comment améliorer la gestion publique locale

FORMATION SPÉCIFIQUE

Participation à la 2e rencontre des référentes et référents déontologues de la sphère publique organisée par la HATVP (Haute autorité pour la transparence de la vie publique)
Le 19 septembre 2019, la HATVP a organisé la 2e rencontre des référentes et référents déontologues de la sphère publique. Le CNFPT s'y est associé en animant un atelier dédié à la cartographie des risques déontologiques. Cette journée a réuni, en plus des référentes et référents déontologues, des ministères, des assemblées, des juridictions, des établissements et agences publics, ainsi que des référentes et référents déontologues de collectivités territoriales (100 personnes).

La formation des délégués à la protection des données,
Organisées conjointement par le CNFPT et la CNIL, deux journées d'actualités ont fait un focus conséquent sur la déontologie face au management, au traitement, à la conservation et à l'utilisation des données personnelles (une formation de formatrices et formateurs est prévue en 2020).
Les séquences « Droits et obligations du fonctionnaire » et grands principes déontologiques » ont été organisées dans le cadre de la préparation spécifiquement mise en place pour les assistantes et assistants, et collaboratrices et collaborateurs parlementaires.
Le MOOC CNFPT- Agence française anticorruption (AFA) « Corruption, favoritisme, détournement de fonds… comment les prévenir dans la gestion publique locale ? » a été diffusé cinq fois (plus de 12 000 inscrits).

Les formations destinées aux référentes et référents déontologues et alertes territoriaux
Deux journées spécifiquement dédiées aux référentes et référents déontologues territoriaux (ou en charge de cette fonction pour une collectivité) ont été organisées en 2019 à Paris. L'objectif est de les informer et de les former régulièrement à leurs rôle et obligations, ainsi que de leur permettre d'échanger et de créer un réseau.
Un accompagnement spécifique est également en cours pour la rédaction d'une charte de déontologie en Nouvelle-Calédonie, avec l'IFAP, la structure de formation de tous les agents publics, dans le cadre d'une convention avec le CNFPT.



SE FORMER

SUR VOTRE TERRITOIRE

LES DOSSIERS DU PÔLE CULTURE

Un panel de nouvelles formations au service des agents territoriaux œuvrant dans le champ artistique

FORMATIONS SPÉCIFIQUES

Formation à distance des enseignantes et enseignants artistiques des conservatoires

L'INSET de Nancy - pôle Culture du CNFPT propose un dispositif de formation à distance destiné aux enseignantes et enseignants du chant, du piano et du violon ou de l'alto des établissements relevant de la fonction publique territoriale (professeures et professeurs, assistantes et assistants territoriaux d'enseignement artistique, titulaires ou contractuels). Cette formation est composée de cours à distance, de travaux personnels et de trois temps de rassemblement des stagiaires. Des contenus concrets et performants, dans les domaines de la méthodologie de l'instrument ou de l'analyse musicale dirigée vers l'enseignement, ont été adaptés par des spécialistes à cet enseignement à distance. L'e-formation se compose de modules pratiques, variés et efficaces, dispensés par des formatrices et formateurs de référence. Elle permet de répondre aux attentes des professionnels désirant perfectionner leur pratique artistique, renforcer leurs compétences pédagogiques, approfondir leur approche méthodologique de l'enseignement spécialisé et d'être accompagnés dans leurs projets professionnels (mobilité, préparation d'un concours, examens ministériels, changement de missions). Elle répond également à un besoin des collectivités territoriales dans la formation à la pédagogie de leurs enseignantes et enseignants musicaux.

Dispositif « Prendre un poste de directeur ou directrice de conservatoire »

Les collectivités territoriales rencontrent de vraies difficultés dans le recrutement de leurs directrices et directeurs de conservatoires. Dans un contexte national en mutation et des enjeux à l'échelle territoriale renforcés, le besoin de formation sur ces fonctions de direction est important, que le recrutement soit opéré en externe ou en mobilité interne. Le dispositif « Prendre un poste de directrice ou directeur de conservatoire » est composé de 4 modules, en présentiel et distanciel. Il vient répondre à ce besoin, et accompagne les agents dans leur prise de fonction.



INNOVER

SUR VOTRE TERRITOIRE

MANAGEMENT : LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE HAGUENAU ET LE CENTRE HOSPITALIER HAGUENAU-WISSEMBOURG S'UNISSENT POUR LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DE LEURS CADRES

« Génération Z » : elle arrive dans la vie active avec une vision du monde du travail qui bouscule tous les codes établis. Évolutions en perspective pour le management !

Comprendre leur rapport à l'autorité ; leurs ambitions professionnelles, la manière de les fidéliser, leur rapport aux groupes/pairs permettra d'anticiper les changements de mode de management auxquels les encadrants vont devoir s'adapter pour le rendre efficace et constructif avec la « génération Z »
La Communauté d'Agglomération de Haguenau et le centre hospitalier Haguenau-Wissembourg ont engagé une démarche formative pour le développement des compétences de leurs manageurs et cadres.
La première pierre de cette collaboration s'est traduite par une conférence, organisée en décembre 2019, animée par Élodie Gentina, enseignante-chercheuse à l'IESEG, School of Management de Lille, qui met son expérience au service d'entreprises et de collectivités en animant des conférences spécialisées.
Objectif : décrypter les spécificités du comportement de la « génération Z » pour adapter le management.
L'enjeu est de démystifier la nouvelle génération d'actifs, dite « génération Z », de dépasser les stéréotypes et de comprendre l'évolution culturelle de cette nouvelle génération.
Qualifiée de « génération Z, alpha, Emos, C pour connectée, digital natives », elle est souvent présentée sous forme de clichés, de stéréotypes, donnant l'impression qu'il s'agit d'un épiphénomène ou un phénomène de mode.
« Consuméristes, narcissiques, rebelles, remettant en cause l'autorité, zappeurs... «en sont les qualificatifs les plus communs et **posent la question du recrutement, de la fidélisation, et du rapport au leadership. Autant de sujets qui interrogent les manageuses et manageurs sur leurs pratiques et leurs nécessaires adaptations.**
Il s'agit de la première expérience de formation commune des manageurs et cadres de ces deux collectivités qui a rassemblé plus d'une centaine d'agents.

COMPTE PERSONNEL D'ACTIVITÉ (CPA) ET COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF)

Le compte personnel formation a fait l'objet de journées en 2017 et 2018. Pour 2019, un autre projet a vu le jour en Alsace.
La mobilisation des heures du compte personnel de formation pour la prise en charge d'actions de formation est soumise à l'accord de l'employeur.
Les agents qui souhaitent faire prendre en charge une formation dans le cadre de leur compte personnel formation doivent présenter un projet professionnel argumenté qui entre dans le champ d'actions prévues : mobilité, préparation concours ou réorientation professionnelle.
Pour accompagner ces agents dans la mise en œuvre de leur dossier (projet professionnel et demande de prise en charge CPF), l'Eurométropole de Strasbourg a initié un parcours pour la formation d'accompagnateurs de projets professionnels. Cette équipe d'accompagnateurs est constituée de forces vives de la collectivité, réunie exclusivement sur la base du volontariat après un appel à candidatures.
L'objectif de ces accompagnateurs est d'être à l'écoute des agents, de les orienter et les aider dans la construction de leur dossier de demande CPF.
Après plusieurs réunions en comité de pilotage pour cadrer le programme, définir les objectifs et le contenu, la formation de quatre modules s'est déroulée fin 2019.



Au programme :
- adopter une posture adaptée à l'accueil des agents et à leur accompagnement ;
- savoir mener un entretien d'accompagnement à l'élaboration d'un projet professionnel ;
- savoir situer l'agent dans les étapes d'élaboration d'un projet ;
- disposer d'un socle de connaissances sur l'orientation ;
- connaître et appliquer les outils et supports ;
- aider à établir le dossier ;
- savoir mettre en relation avec les réseaux internes.

Elle a d'ores et déjà permis de former une dizaine d'agents qui vont pouvoir accompagner leurs collègues.

PRÉPARATION CONCOURS : UNE FORMATION ACTION POUR PRÉPARER LES AGENTS AUX ÉPREUVES ORALES DU CONCOURS

Dans un concours ou un examen, ce ne sont pas toujours les épreuves écrites les plus difficiles ! Les épreuves orales, et notamment les questions et l'entretien avec le jury peuvent déstabiliser plus d'un candidat, filière administrative ou pas.
Les agents candidats au concours d'ETAPS (éducateur territorial des activités physiques et sportives) ont bénéficié d'une initiative originale pour leur préparation aux épreuves de réponses à des questions et d'entretien avec le jury : une journée de formation action sous forme d'ateliers thématiques.
Animés par plusieurs professionnels des activités physiques et sportives en collectivité territoriale, ces ateliers avaient pour objectif de permettre aux candidats d'acquérir des connaissances générales à partir de sujets fournis par les participants dans le cadre de leur expérience professionnelle ou d'activités proposées aux usagers.
Au programme : l'organisation d'activités et d'événements sportifs à l'initiative des collectivités, les partenaires internes et externes en matière de promotion du sport ou bien encore l'organisation générale des activités sportives.
La promotion des activités sport et santé ou les relations avec les élus, les associations... autant de thématiques sur lesquelles il est impossible de ne pas avoir de réponses lorsqu'on ambitionne de travailler en collectivité !

LES OUTILS AU SERVICE DES FORMATIONS

Des équipements et de nouveaux locaux ont été déployés pour accompagner l'usage du numérique en formation.

DE NOUVEAUX LOCAUX POUR UN ACCUEIL RENFORCÉ À REIMS DEPUIS SEPTEMBRE 2019

Les agents en stage et les intervenants sont accueillis dans un nouveau centre de formation à Reims, réunissant dans un même lieu pouvant accueillir jusqu'à 90 personnes, cinq salles de formation, dont une salle de co-conception avec écrans numériques et vidéoprojecteur interactifs, des bureaux administratifs et une salle à disposition des formatrices et formateurs. Les nouveaux locaux sont situés de manière très centrale dans le quartier Clairmarais, à proximité de la gare centre, de l'autoroute A4, des points de restauration et des lieux d'hébergement habituels.

DES SALLES DE CO-CONCEPTION AU SERVICE DES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Depuis 2019, des vidéoprojecteurs interactifs (VPI) et du mobilier mobile équipent les salles de formation de Troyes : les agents peuvent ainsi découvrir de nouveaux outils numériques en formation, et travailler en sous-groupes en modulant la configuration des salles.



INNOVER

SUR VOTRE TERRITOIRE

La formation des formatrices et formateurs à l'usage du numérique en formation s'est poursuivie en 2019 par :

- un parcours de professionnalisation, pour la deuxième année, à l'attention des formatrices et formateurs intervenant dans le Grand Est, et notamment dans le contexte du développement de la plateforme de formation à distance. Exemples de formations : « Construire son scénario pédagogique en intégrant Formadist », « Enrichir ses activités et ressources pédagogiques » ou « Évaluer et faire collaborer en formation » ; ce parcours a été reconduit en 2020 ;
- des ateliers numériques pour rendre plus interactives les formations à l'aide d'outils numériques et collaboratifs et des nouveaux équipements dans les locaux du CNFPT ;
- le rendez-vous annuel des intervenants de janvier 2019 a porté notamment sur « Comment animer une e-communauté ? », « Comment améliorer mon stage par les outils de pédagogie active, enrichie et inversée ? » ou « Comment s'approprier la pédagogie inversée au service de la formation ? ».

L'INNOVATION PUBLIQUE TERRITORIALE EN ACTION

Le CNFPT participe au développement de l'innovation publique territoriale.

SE FORMER À « L'INTELLIGENCE COLLECTIVE ET LA CO-CONCEPTION »

13 agents se sont sensibilisés à « l'intelligence collective et la co-conception » au cours de deux jours de formation, les 14 et 15 novembre 2019, à l'aide des équipements de la salle de co-conception dans les nouveaux locaux de Reims : une initiation à la conduite innovante de projets avec des outils immédiatement transposables dans le contexte professionnel.

Pour aller plus loin, consulter l'offre de services en lien avec l'offre Innovation publique en Champagne-Ardenne.

LE MANAGEMENT ET LA PRATIQUE DE LA PLEINE CONSCIENCE

Le CNFPT a organisé une formation à l'attention des encadrants sur le thème de la pratique de la pleine conscience dans l'exercice managérial.

OU COMMENT DÉVELOPPER SON SAVOIR-ÊTRE POUR PLUS DE SÉRÉNITÉ POUR SOI ET SON ÉQUIPE

Cinq jours et demi de formation, suivis d'un débriefing à distance sur la mise en application des pratiques et sur leurs effets, des exercices de méditation, à raison de 15 minutes environ par jour entre les journées de formation, un partage d'expériences : tels étaient les engagements des participants à cette formation organisée à Troyes entre novembre et décembre 2019.

Son objectif : intégrer les concepts et pratiques de la pleine conscience dans le champ professionnel et personnel de l'encadrant, pour développer son savoir-être et la gestion de son énergie dont découlera en bonne partie sa maîtrise managériale.

En pratiquant les techniques de méditation de pleine conscience, les participants ont appris à développer leur résilience émotionnelle et psychologique afin de pouvoir répondre aux situations stressantes, atypiques, nouvelles, tout en préservant chez eux, comme chez leurs collaborateurs, l'équilibre personnel, l'efficacité, la créativité et la motivation.

Véritable outil de développement du savoir-être, ce programme a consisté, par la pratique assidue des exercices proposés, y compris pendant les intersessions, à travailler sur des habitudes mentales et émotionnelles, à en

prendre conscience pour les faire évoluer et en installer de nouvelles, pour plus de bien-être et d'efficacité pour soi et ses collaborateurs.

Cet enseignement a contribué à développer des compétences, telles que la gestion du stress, la capacité attentionnelle, l'intelligence émotionnelle, la communication interpersonnelle et la conduite du changement.

Témoignage d'Eve Robe, Responsable du pôle Politiques éducatives et familiale et Vie de la cité à la mairie de La Rivière de Corps

« Mon conjoint a suivi ce même module 2 ans avant moi et il a rapidement pu en mesurer les bienfaits. J'ai donc eu envie de découvrir cette pratique.
Au départ, l'appréhension est la découverte du groupe et du formateur. La pleine réussite de ce module passe par un climat de confiance réciproque et l'envie de s'investir.
Il y a un "avant" et un "après" cette formation. On apprend beaucoup sur soi et sur ses attitudes, sa façon d'être, de s'exprimer, de restituer. Ce n'est pas parce qu'on a des responsabilités qu'on ne peut pas s'autoriser à exprimer nos émotions.
Ma pratique a en effet évolué de manière inconsciente après la formation : je constate une forme de relativisation des événements, un changement de vocabulaire employé au quotidien et surtout une meilleure gestion de ma journée et des temps forts. »

UNIVERSITÉ DES INTERVENANTS

RENCONTRE DES INTERVENANTS DU TERRITOIRE LORRAIN

Comme chaque année l'université des intervenants s'est tenue sur Nancy le 17 janvier 2019, réunissant une centaine de participants, des intervenants aux acteurs du CNFPT.
Cette journée a été axée sur l'évolution des outils numériques proposant un salon des outils permettant d'avoir une première approche pour les apprenants. En effet, 7 ateliers étaient proposés (Formadist, Adobe Connect, Learning Apps, Padlet, VPI, Atelier brise-glace et Framemo). La deuxième partie de cette journée a été consacrée à la construction du scénario pédagogique ainsi que la conception des ressources pédagogiques. Les intervenants ont aussi pu s'exprimer et partager leurs expériences lors de la table ronde sur le thème « comment le distanciel a permis d'optimiser le présentiel ? ».
Ce rendez-vous annuel est une opportunité pour les intervenants de prendre un temps pour enrichir leurs pratiques pédagogiques mais aussi pour échanger entre pairs. Le bilan fait apparaître que les outils proposés sont transposables à 63 % dans les pratiques pédagogiques des intervenants. De plus, 76 % des participants seraient favorables et estiment utile un accompagnement complémentaire sur ces sujets.

FORMER AUTREMENT : L'ACCOMPAGNEMENT DANS LE GRAND EST

Le parcours de professionnalisation des intervenants grand est

FORMATION SPÉCIFIQUE

Depuis 2018, le CNFPT Grand Est propose un parcours de professionnalisation spécialement dédié aux intervenants des délégations Alsace-Moselle, Champagne-Ardenne et Lorraine.
Le parcours s'adresse à tous les formatrices et formateurs, novices ou expérimentés, qui souhaitent parfaire leurs connaissances sur les nouvelles modalités pédagogiques mises en œuvre par l'établissement : e-learning, webinaires, présentiel enrichi, etc. Il s'agit pour eux de se perfectionner et se professionnaliser davantage afin de mieux exercer leur activité et apprendre à animer un groupe.



4 modules composent cette formation spécifique, avec des sessions dans plusieurs lieux répartis sur l'ensemble du territoire. En 2019, 44 intervenants ont participé au module 1 « Construire mon scénario pédagogique », 34 au module 2 « Utiliser les outils numériques essentiels », 32 au module 3 « Enrichir ses activités et ressources pédagogiques » et enfin 30 participants pour le dernier module « Évaluer et collaborer en formation ».
Les formatrices et formateurs du Grand Est possèdent également leur propre e-communauté participative où ils ont la possibilité d'échanger et partager entre pairs leurs expériences.

Pour en savoir plus, retrouvez l'offre de professionnalisation des intervenants de 2020 :
http://www.cnfpt.fr/sites/default/files/parcours_intervenant_2020_vf_0.pdf

DES BOUQUETS DE RESSOURCES NUMÉRIQUES AU PLUS PRÈS DES BESOINS DES COLLECTIVITÉS

Une collection pour enrichir l'offre de service et de formation du cnfpt à destination des agents territoriaux

RESSOURCES

En 2019, dans le cadre de sa démarche Ressources 360, l'INSET de Nancy a initié une série de bouquets de ressources numériques construits autour d'une actualité réglementaire, d'une politique publique ou d'un dispositif de formation : Plan Mercredi, Loi pour une école de la confiance, Bibliothèques, Action internationale des collectivités territoriales (AICT), Préparation aux concours de catégorie A pour les assistantes et assistants parlementaires, Intervenants et intervenantes du Grand Est, Élections.
Fruits d'un véritable travail de médiation pédagogique et d'une collaboration étroite entre les services des pôles, formation et communication ressources formatives de l'INSET de Nancy, ces bouquets de ressources ont vocation à faciliter l'accès des agents territoriaux à un ensemble d'informations autour d'un même sujet. Ces premiers bouquets inaugurent ainsi pour 2020 une collection enrichie de nouvelles thématiques autour de l'enseignement artistique, le patrimoine, la nouvelle programmation et la gestion des fonds européens, la mobilité des agents territoriaux et la valorisation de l'expertise territoriale à l'international, le lien laïcité et sport, etc.

Consultez l'ensemble des bouquets de ressources numériques :
http://www.cnfpt.fr/nous-connaitre/notre-organisation/reseau-instituts-poles-competences/bienvenue-a-linset-nancy/bouquets-e-ressources-thematiques/inset-nancy?&extc=AHxmAOv

INTÉGRATION DE NOUVELLES FORMATIONS LIÉES À L'ÉVOLUTION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Pour une alimentation de qualité et favorable à la santé

FORMATION SPÉCIFIQUE

Le lien entre qualité de notre alimentation et santé est prouvé et certaines maladies chroniques ont pour origine des mauvaises habitudes alimentaires ; par ailleurs, l'alimentation d'un enfant en âge scolaire est essentielle pour sa croissance et ses capacités de concentration et d'apprentissage.
À partir de ces constats, plusieurs lois et programmes nationaux développent une politique pour une alimentation saine et durable et citent la restauration collective comme un acteur clé dans la mise en œuvre de cette politique.
Dans ce contexte, le pôle « restauration collective » a développé un itinéraire de formation « Pour une restauration collective durable » dont l'objectif est d'accompagner les agents des collectivités dans l'opérationnalité de cette



politique alimentaire : produire des repas sains, sûrs et durables et développer chez les convives de bonnes habitudes alimentaires. Il répond également aux attendus de la loi Agriculture et Alimentation n° 2018-938 du 30 octobre 2018 (dite loi EGalim). Il s'agit d'une offre transversale pour une diversité d'acteurs, construite en collaboration avec le réseau des référents interdélégations et proposée dans chaque délégation régionale.

Par ailleurs, chaque année, une journée d'actualité vient illustrer cette politique alimentaire. En 2019, la thématique a été la suivante : « Alimentation saine et restauration collective, les bonnes pratiques pour une alimentation favorable à la santé ». Cette journée a été organisée en collaboration avec la direction des grandes causes, « promotion de la santé » et a réuni environ 80 personnes.

À partir des éléments de cadrage des politiques publiques, déterminants de santé, cette journée a permis de partager les bonnes pratiques pour une alimentation favorable à la santé.



S'ENGAGER

SUR VOTRE TERRITOIRE

LOI FPT 2019 : 100 ARTICLES TRANSFORMENT LA TERRITORIALE

Avec près de 100 articles, la loi de transformation de la fonction publique adoptée le 6 août 2019 impacte fortement la FPT ; un décryptage s'imposait !

Évolution du statut, des instances de dialogue social, élargissement du recours aux contractuels, déontologie, discipline, mobilité et évolution, égalité professionnelle, handicap… les changements sont nombreux.

En partenariat avec l'Association des maires de France (AMF) et la Fédération nationale des centres de gestion (FNCDG), le CNFPT a proposé, sur l'ensemble du territoire national, des journées d'actualité ayant pour objet de présenter les principales dispositions de ce texte et leurs implications quant aux politiques ressources humaines des collectivités.



Le 4 novembre 2019 à Saint-Parres-aux-Tertres (10)

Dans le Grand Est, les délégations ont également co-organisé plusieurs rencontres avec le concours des centres de gestion départementaux et des associations (régionales) locales des maires de France. Près de 600 agents et élus en Champagne-Ardenne et 652 en Alsace-Moselle ont ainsi participé aux demi-journées organisées entre octobre et novembre 2019.

SENSIBILISER AGENTS ET COLLECTIVITÉS AUX GRANDES CAUSES NATIONALES POUR FAIRE ÉVOLUER LES COMPORTEMENTS

Laïcité, handicap, illettrisme, (in)égalité de traitement : derrière les mots, des réalités, dans la Fonction publique aussi

Les agents des services publics sont confrontés aux discriminations tout comme les autres secteurs d'activité. La sensibilisation est l'un des leviers d'évolution des comportements et des mentalités.

En 2019, la prévention et la sensibilisation pour les « grandes causes » se sont poursuivies avec plusieurs actions :

- Laïcité et valeurs de la République ;
- Discriminations et égalité de traitement dans le service public territorial ;
- Handicap et travail : la place des personnes porteuses de handicap en tant qu'agent de collectivité ;
- Accompagnement dans la lutte contre l'illettrisme.

La Semaine égalité femme/homme : en partenariat avec le ministère de la Culture, Mission Diversité-Égalité, une semaine thématique a été réalisée sur la e-communauté « Culture et territoires ». L'occasion de valoriser cette cause et les actions portées sur le sujet par les collectivités territoriales.

Connaître la transidentité ; une formation de sensibilisation pour les agents d'accueil en collectivité.



S'ENGAGER

SUR VOTRE TERRITOIRE

LAÏCITÉ ET DÉONTOLOGIE DANS LES RELATIONS ENTRE AGENTS PUBLICS ET USAGERS

Le CNFPT a été sollicité pour une formation « intra » sur le thème de la laïcité et de la déontologie.

UNE FORMATION DANS LE CADRE DES RELATIONS ENTRE AGENTS PUBLICS ET USAGERS

Les élus et la Direction générale de la Ville de Troyes, du Centre municipal d'action sociale (CMAS) de Troyes puis de Troyes Champagne Métropole ont souhaité former leurs agents aux questions de laïcité et de déontologie, afin de leur donner des principes communs et partagés.

Cette formation a été illustrée par des partages d'expériences issues du quotidien des agents dans leurs relations avec les usagers, et avec des exemples issus de la jurisprudence. Elle a répondu à leurs questions concrètes, à partir des situations vécues au cours de leur activité.

Au total, près de 1 200 encadrants et agents ont ainsi identifié l'engagement de leur collectivité sur ces sujets. Un espace documentaire est à leur disposition sur l'intranet où ils peuvent trouver des informations juridiques et professionnelles sur la déontologie et la laïcité, des fiches pratiques, ainsi que les modalités de contact du référent Déontologie.

Témoignage de Samuel DYENS, avocat associé, Cabinet GOUTAL, ALIBERT & Associés, intervenant dans le cadre de la formation « Déontologie et Laïcité »

« Ce projet de formation de très grande envergure était une gageure. Il s'agissait en effet de former tous les agents des trois structures (Ville, CMAS et communauté d'agglomération), tous cadres d'emplois et de niveaux hiérarchiques confondus, sur un thème passionnant certes, mais ardu, pouvant apparaître rapidement philosophique (et donc, éloigné des préoccupations quotidiennes de chacun).

Le parti pris pédagogique a été double, facilité grandement par la mobilisation des personnels du CNFPT et de l'encadrement des collectivités concernées. D'une part, il a été décidé de donner à toutes et tous les mêmes fondamentaux sur le sujet, quitte à paraître théorique dans un premier temps, lorsqu'ont été abordées les textes fondateurs comme les lois du 9 décembre 1905 et du 13 juillet 1983. À l'expérience, c'est un aspect qui aura beaucoup plu aux participants, car ces derniers ont pu relier leur pratique professionnelle à de telles normes essentielles, (re)valorisant ainsi l'importance de leur travail quotidien.

D'autre part, une fois ces bases rappelées, l'échange – car c'est bien cela qui s'instaurait – s'articulait autour de cas pratiques, particulièrement appréciés par les stagiaires, car concrets, opérationnels et… réels ! Ainsi, au-delà de ce qui aurait pu apparaître comme un pur discours incantatoire sur la déontologie et la laïcité, un simple catalogue de bonnes intentions, les participants ont saisi l'idée, je le crois, que respecter sa déontologie est tout à la fois un impératif professionnel, une exigence institutionnelle et une valorisation personnelle.

Il faut relever que le fait que les élues et élus aient suivi la même séquence de formation a été très apprécié par les cadres et agents des structures concernées, révélant également l'enjeu de ces questions (puisque les élues et élus sont aussi concernés) et la considération qui leur était portée (puisqu'ils bénéficiaient d'une formation commune à tous). Au vrai, j'éprouve une réelle satisfaction et une réelle fierté d'avoir contribué à la réussite d'un tel projet, tout à la fois professionnel et citoyen ! »



S'ENGAGER

SUR VOTRE TERRITOIRE

SENSIBILISATION À LA GESTION DIFFERENCIÉE DES ESPACES VERTS

Le CNFPT a été sollicité par la Communauté de communes Vitry Champagne et Der et la Ville de Vitry-le-François pour une formation à la gestion différenciée des espaces verts.

UNE FORMATION À L'ATTENTION DE TROIS PUBLICS COMPLÉMENTAIRES : ÉLUS, ENCADRANTS ET AGENTS TECHNIQUES DES ESPACES VERTS.

La gestion différenciée des parcs et jardins est un mode de gestion plus respectueux de l'environnement, permettant de préserver la biodiversité et de participer à la protection du patrimoine naturel en comprenant mieux ses espaces verts. Aujourd'hui, ce mode de gestion apparaît comme une véritable alternative aux produits phytosanitaires, même s'il entraîne de profonds changements dans la perception et la gestion quotidienne des espaces verts.

La Communauté de communes Vitry Champagne et Der ainsi que la Ville de Vitry-le-François ont souhaité s'inscrire dans cette démarche en sensibilisant trois publics complémentaires, qui en sont les acteurs essentiels : les élus, encadrants et agents techniques des espaces verts.

Ainsi :

- Les élues et élus membres de la commission Environnement et des communes membres de la Communauté de communes ont été formés aux grands principes de la gestion différenciée : biodiversité, optimisation des moyens humains et financiers, rationalisation des espaces végétalisés. Cette demi-journée de formation a ainsi permis aux 12 participants d'être à même de répondre aux questions et demandes de leurs usagers ;
- les 12 encadrants et responsables des services Espaces verts et techniques communautaires se sont appropriés les différents concepts de la gestion différenciée pour une mise en œuvre sur le terrain : quelles pratiques d'entretien, comment diminuer les déchets produits, comment optimiser le temps et les moyens… La formation, d'une durée de deux jours, a alterné apports théoriques, exercices pratiques et visites commentées de sites ;
- les 30 agents techniques des services espaces verts ont pu appréhender, au cours d'une demi-journée de formation, les pratiques quotidiennes d'entretien liées à la gestion différenciée ainsi que les différentes typologies d'espaces verts afin de pouvoir mettre en œuvre de nouveaux procédés adaptés à chaque espace ;

LES FORMATIONS AUX GESTES QUI SAUVENT

Le CNFPT organise des formations de formatrices et formateurs.

DES FORMATRICES ET FORMATEURS FORMÉS POUR ANIMER LES SESSIONS DE GESTES QUI SAUVENT

Mobilisé pour répondre à l'objectif de former 80 % des agents territoriaux aux « Gestes qui sauvent » avant fin 2021 et conformément à la circulaire du 2 octobre 2018, le CNFPT a mis en œuvre en 2019 des formations de formatrices et formateurs, qui animeront les sessions de deux heures de sensibilisation auprès des agents territoriaux.
27 sauveteurs secouristes au travail et agents ayant suivi la formation Prévention et secours civique de niveau 1 (PSC1) ont ainsi été formés à Châlons-en-Champagne, en septembre et novembre 2019.
Ces formations d'animateur ou animatrice aux Gestes qui sauvent ont également été déclinées dans des formations intra, en union de collectivités et sont inclues dans le programme de formations « itinéraires métier ».



S'ENGAGER

SUR VOTRE TERRITOIRE

L'OFFRE DE FORMATION DU CNFPT SUR LE TERRITOIRE LORRAIN

Réunion territoire

ÉVÈNEMENT

Très attendues chaque année, les rencontres annuelles du CNFPT avec les collectivités réunissant notamment les services de ressources humaines et formation, se sont déroulées cette année les 26 et 29 novembre à Commercy et Épinal, et les 5 et 10 décembre, à Val de Briey et Nancy. Ces rencontres donnent lieu à des échanges entre les responsables formation, les secrétaires de mairie, les agents en charge des ressources humaines et le CNFPT sur l'actualité de la formation et l'offre de service du CNFPT.

Les collectivités ont été au rendez-vous puisque 79 participants ont pu échanger autour de l'offre de formation du CNFPT 2020 et ses nouveautés. Parmi les sujets abordés, on retrouve le réseau France Services permettant à tout citoyen de procéder aux principales démarches administratives du quotidien au plus près de son domicile, mais encore, la mise en place de la période préparatoire au reclassement (PPR) offrant aux agents la possibilité d'un renouvellement professionnel.
En complément, un atelier pratique sur les outils du CNFPT fréquemment utilisés par les collectivités, à savoir la plateforme d'inscription en ligne (IEL) et le catalogue en ligne, a permis aux agents des services RH et formation de se familiariser avec ces interfaces incontournables à l'organisation efficiente des formations.

Une nouvelle édition est à suivre en 2020.





LE CNFPT ET LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Partenariat entre le CNFPT et l'association Béton Fertile

INSTALLATION DE RUCHES PÉDAGOGIQUES À NANCY

Très engagé dans ses actions, pour l'intégration de l'écologie et du développement durable, le CNFPT a pris l'initiative d'installer en avril 2019 trois ruches à caractère pédagogique sur le toit de son bâtiment à Nancy. Par la contractualisation d'une convention de partenariat, les ruches sont gérées par l'association d'apiculture Béton Fertile, basée à Malzéville, ayant la particularité de faire de l'apiculture uniquement en milieu urbain. Depuis un an, 80kg de miel ont été récoltés.



S'ENGAGER

SUR VOTRE TERRITOIRE



Installer ces ruches, c'est participer à la préservation de la biodiversité et en particulier des abeilles, mises en danger par l'usage des pesticides en ville alors qu'elles occupent un rôle fondamental dans notre écosystème. Dans un deuxième temps, cette action a une visée formative, la finalité étant de concevoir des formations d'initiation à l'apiculture. D'où l'intérêt des ruches dites pédagogiques et ludiques, dont les caractéristiques techniques permettent une observation de l'extérieur sans déranger le travail des abeilles. Une 4e ruche viendra prochainement s'ajouter aux autres dans ce but.

FORMATION INTRA

La découverte des outils informatiques numériques

FORMATION SPÉCIFIQUE

La dématérialisation des procédures de gestion *via* Intranet et le développement des formations proposées par le CNFPT *via* la plateforme Formadist ont conduit une collectivité a sollicité la délégation lorraine afin d'accompagner ses agents à la découverte des outils internes et externes informatiques et numériques.
Ces formations spécifiques ont vocation à combler les lacunes informatiques des agents au sein des collectivités territoriales. L'objectif est alors que ces derniers, manquant de connaissances des outils indispensables, se perfectionnent sur ce point.

Dès lors, un parcours de 3 jours de formation co-construit par le formateur en lien avec la collectivité, a été mis en place afin de permettre aux agents d'acquérir des notions de bases sur l'environnement informatique, d'utiliser les fonctions simples d'une messagerie, d'identifier les principaux outils collaboratifs et de formation à distance, et d'utiliser un outil interne : Intranet. Le CNFPT a jugé bon d'inclure au sein de ce dispositif l'apprivoisement de deux outils qui lui sont propres : son logiciel de sondage interne post-formation Applicréa, ainsi que Formadist pour les formations à distance.

Au total, 27 agents ont suivi la formation et en ont été satisfaits.



PARTAGER

SUR VOTRE TERRITOIRE

LOI DE FINANCES ET RENDEZ-VOUS JURIDIQUES : DES JOURNÉES ANNUELLES ATTENDUES

Un décryptage de la loi indispensable pour adapter les budgets locaux aux évolutions réglementaires

« La loi de finances dans le cadre de la préparation budgétaire » et « Les rendez-vous juridiques » font partie des journées d'actualité organisées chaque année à l'échelle du Grand Est et de Bourgogne-Franche-Comté. Elles ont réuni près de 400 habitués (dont 180 pour Alsace-Moselle et Champagne-Ardenne) désireux d'en savoir plus sur les nouveautés de la loi et leur impact sur les finances locales et les évolutions en matière juridique.

LUTTER CONTRE L'AMBROISIE, UN ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE

Déclarée indésirable et axe majeur du plan santé de l'ARS, l'ambroisie doit plus que jamais disparaître de nos espaces verts

DES JOURNÉES D'ACTUALITÉ ORGANISÉES À L'ÉCHELLE GRAND EST POUR FAIRE CONNAÎTRE AU PLUS GRAND NOMBRE UNE PLANTE ALLERGISANTE ET INVASIVE, SOURCE DE PROBLÈMES SANITAIRES, ENVIRONNEMENTAUX ET AGRICOLES

Connaître et reconnaître cette plante exotique allergisante et invasive, déclarée indésirable dans le Grand Est, axe majeur du plan régional Santé Environnement conduit par l'Agence régionale de santé (ARS) : tels étaient les objectifs des 450 responsables de service techniques, espaces verts, voirie, urbanisme, eau et assainissement, hygiène et santé, environnement, chargées et chargés de mission développement durable, santé-environnement, qui ont participé à l'une des 26 sessions organisées en juin et septembre 2019 conjointement par toutes les structures du Grand Est et, notamment celles de Champagne-Ardenne et d'Alsace-Moselle.

DES CONNAISSANCES À JOUR POUR DES ÉLECTIONS AU TOP

En droit électoral, connaître la réglementation, mettre à jour ses connaissances essentielles pour un bon déroulement des opérations de vote sont LA garantie contre les recours

Les agents des services état-civil et population actualisent leurs connaissances en matière d'élections
À chaque élection ses changements réglementaires ! Pour être au fait des nouveautés, les agents des services état-civil et population, les officiers d'état-civil, les secrétaires de mairie n'ont pas hésité à participer aux journées d'actualité proposées en Alsace-Moselle et Champagne-Ardenne.
En prévision du scrutin européen du 26 mai 2019, ce sont ainsi près de 800 agents qui se sont informés ou formés entre le 26 mars et le 30 avril à « la préparation et l'organisation des élections européennes ».

DES GESTIONNAIRES DE FORMATION SE REGROUPENT EN RÉSEAU

Le CNFPT réunit un réseau de gestionnaires de formation de collectivités de la Marne.

DES THÉMATIQUES COMMUNES ET DES PARTAGES DE PRATIQUES.

Pour faire suite aux demandes exprimées dans la Marne, un réseau des responsables et gestionnaires de formation des collectivités s'est constitué sur ce territoire, ainsi qu'une collectivité de l'Aube limitrophe.



PARTAGER

SUR VOTRE TERRITOIRE

Les objectifs sont :

- d'accompagner les collectivités à l'évolution des modalités pédagogiques du CNFPT, par la mise en place d'ateliers numériques pour faciliter ensuite l'accompagnement de leurs agents ;
- de proposer, à proximité, des formations en lien avec le métier de responsable/gestionnaire de formation ;
- de proposer des temps d'échanges entre pairs et d'informer sur l'actualité en matière de formation ;
- de recueillir leurs besoins, observations et attentes pour les aider dans le développement des compétences de leurs agents ;
- et d'étudier ce qui est mutualisable en termes de besoins de formation des agents, pour envisager la programmation d'actions de formation en union de collectivités, au plus près des collectivités d'un territoire.

Ce réseau est constitué de 17 collectivités territoriales de tailles diverses : communes, communauté de communes, d'agglomération, urbaine, département, région, SDIS. Il réunit divers métiers : responsables et gestionnaires formation, secrétaires de mairie, DGS.

Il a eu pour effet de créer et développer des unions de collectivités sur certains territoires, mais aussi d'impulser une dynamique entre collectivités voisines, de strate démographique et de compétences différentes.

Deux réunions se sont tenues en 2019, en janvier et en juin, organisées autour de trois temps :
Un temps formatif : droits et obligations en matière de formation en janvier, obligations de formations en matière d'hygiène et de sécurité en juin.
Un temps consacré à l'actualité du CNFPT, de la formation professionnelle, des collectivités territoriales.
Un temps d'échanges de pratiques et de recensement de besoins de formation.

Le recensement de besoins collectés au sein de ce réseau a permis la mise en œuvre d'un outil de recensement de besoin en union de collectivités, outil déployé en 2020 auprès des collectivités de Champagne-Ardenne.

Pour en savoir plus, consultez la page dédiée.

DES ACTIONS COMMUNES AVEC LES CENTRES DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Formations, réunions, journées d'actualité et salon menés en partenariat.

FORMATION DE GESTIONNAIRES ADMINISTRATIFS POLYVALENTS ET SECRÉTAIRES DE MAIRIE

Pour des demandeurs d'emploi, une formation au métier de secrétaire de mairie a été organisée en Haute-Marne, issue d'un partenariat avec le centre de gestion de la fonction publique territoriale de Haute-Marne, Pôle Emploi et le CNFPT. De février à mai 2019, neuf demandeurs d'emploi et deux agents territoriaux récemment nommés sur des postes de secrétaire de mairie ont participé à cette formation composée de 30 jours de stages théoriques. Neuf collectivités haut-marnaises ont accueilli les stagiaires pour les 35 jours de stages pratiques.

Dans le cadre d'un partenariat avec le centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Marne, Pôle Emploi et le CNFPT, quinze stagiaires ont été formés au métier de gestionnaire administratif polyvalent et secrétaire de mairie, pour assurer des remplacements et répondre aux besoins en emploi du bassin marnais.



Pour cette édition 2019, et pour la première fois, le groupe était composé de personnes en recherche d'emploi (11) et d'agents territoriaux en réorientation professionnelle (4). Alternant stages pratiques et théoriques, le cursus s'est étalé sur 3 mois, au dernier trimestre 2019.

10 des 11 personnes en recherche d'emploi qui composaient le groupe ont trouvé un emploi au sein d'une collectivité locale sur des missions correspondant à la formation, la onzième personne a souhaité se réorienter vers d'autres fonctions, elle a également retrouvé un emploi.

SE REPÉRER POUR PRÉPARER ET RÉUSSIR SON CONCOURS OU SON EXAMEN : DES RÉUNIONS D'INFORMATION COMMUNES

215 agents territoriaux débutant leur préparation aux concours de rédacteur ou rédactrice, rédacteur ou rédactrice principal et animateur ou animatrice ont été accueillis par des collaborateurs du CNFPT et des quatre centres de gestion de la fonction publique territoriale de Champagne-Ardenne. À Troyes, Charleville-Mézières, Châlons-en-Champagne, Chaumont, Reims, lors de cinq demi-journées pour « Se repérer pour préparer et réussir son concours ou son examen », ils ont ainsi reçu des informations conjointes sur le contenu des épreuves, leur organisation et celle des préparations.

Cette action a été renouvelée en 2020 pour les concours d'attaché ou attachée, et les examens de rédacteur ou rédactrice, et animateur ou animatrice principaux.

LE CARREFOUR DES ÉLUS, RENDEZ-VOUS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

La délégation de Champagne-Ardenne était présente au Carrefour des collectivités territoriales, les 30 et 31 août 2019.
Cet évènement, organisé par l'Association des maires et présidents des intercommunalités de la Marne, dans le cadre de la Foire de Châlons-en-Champagne, invite chaque année les collectivités à venir rencontrer des exposants spécialistes des collectivités territoriales.
C'est l'occasion pour les élues et élus des collectivités, souvent accompagnés de leurs collaborateurs, de rencontrer leurs partenaires que sont le CNFPT et le centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Marne, réunis sur un même stand et, à l'occasion de la 10e édition, autour d'un quiz commun « 10 ans, 10 questions » sur la fonction publique territoriale.

JOURNÉES D'ACTUALITÉ : LES INCONTOURNABLES DE L'ANNÉE 2019

Le CNFPT propose, tout au long de l'année, des journées d'information en lien avec l'actualité.

DES JOURNÉES ANIMÉES PAR DES EXPERTS, ET CONSACRÉES AUX ÉCHANGES AVEC LES PARTICIPANTS ET AUX PARTAGES D'EXPÉRIENCES

1 200 participants ont participé aux 40 journées d'actualité proposées en 2019 en Champagne-Ardenne. Ils se sont ainsi appropriés les dernières évolutions législatives ou règlementaires et ont échangé avec des spécialistes de leur domaine et des pairs.

À chaque élection, ses changements réglementaires ! Pour être au fait des nouveautés, les agents des services état-civil et population, les officiers d'état-civil, les secrétaires de mairie n'ont pas hésité à participer aux journées d'actualité proposées en Alsace-Moselle et Champagne-Ardenne.
En prévision du scrutin européen du 26 mai 2019, ce sont ainsi près de 800 agents qui se sont informés ou formés entre le 26 mars et le 30 avril à « **la préparation et l'organisation des élections européennes. »**

« Le code de la commande publique, un droit constant… mais un droit évolutif »
À l'occasion de l'entrée en vigueur du nouveau code de la commande publique, le 1er avril 2019, 125 acheteurs publics, responsables de la commande publique ou des affaires juridiques, directeurs financiers ou techniques,



directeurs généraux de service ont assisté, lors de quatre journées, à une présentation des objectifs généraux du code de la commande publique, et à une analyse des différences sources normatives, de leurs dispositions et de leurs modifications.
« **La loi de finances dans le cadre de la préparation budgétaire** » et « **Les rendez-vous juridiques** » font partie des journées d'actualité organisées chaque année à l'échelle du Grand Est et de Bourgogne-Franche-Comté. Elles ont réuni près de 400 habitués (dont 180 en Champagne-Ardenne et Alsace-Moselle) désireux d'en savoir plus sur les nouveautés de la loi et leur impact sur les finances locales, et les évolutions en matière juridique.
Dans la continuité des demi-journées organisées depuis décembre 2017, quatre nouvelles dates ont rassemblé, en février et mars 2019, une centaine de responsables de formation et secrétaires de mairie qui ont ainsi pu identifier le cadre juridique du **Compte personnel d'activité** (CPA), et en appréhender les composantes, les principes et enjeux.
À la suite des élections professionnelles des représentants du personnel, le 6 décembre 2018, des journées ont été animées conjointement avec les centres de gestion de la fonction publique territoriale de Champagne-Ardenne, sur l'exercice du droit syndical dans les collectivités territoriales : « **L'application du droit syndical dans les collectivités territoriales** » a réuni 39 responsables RH et secrétaires de mairie, et 81 représentants du personnel sont venus s'approprier « **Les droits et obligations des représentants du personnel.** »

LA MISE EN PLACE D'UNE RÉSERVE FONCIÈRE

Partenariat entre le CNFPT et l'ARS (Accueil et Réinsertion Sociale)

PROJET DE JARDIN PARTAGÉ

Par la signature d'une convention de partenariat, le CNFPT et l'association Accueil et réinsertion sociale de Nancy ont ensemble impulsé l'idée de construire un potager commun en septembre 2019. Le projet est également en relation avec la MJC Bazin et la direction des parcs et jardins de la ville de Nancy, avec pour vocation de faire de ce jardin un espace collaboratif.



Ce jardin collectif se présente comme une réserve foncière en faveur de l'intérêt général et participe pleinement au développement de la biodiversité. En effet, ce type d'initiative amène la nature au sein de la ville à des fins pédagogiques pour sensibiliser aux questions environnementales, thérapeutiques en permettant de développer les liens sociaux, mais encore d'insertion sociale en accompagnant les personnes en difficulté. Ces éléments faisant tous écho aux valeurs du CNFPT.
À ce stade, des plantations sont effectuées aux serres municipales pour à terme les inclure au potager. Par ailleurs, le projet d'une partie du potager est de planter des aromates qui serviront également aux abeilles des ruches pédagogiques du CNFPT, puisqu'elles y ont recours pour se soigner.



PARTAGER

SUR VOTRE TERRITOIRE

RENCONTRE DIRECTION GÉNÉRALE

Tournée nationale au sein des structures du CNFPT

ÉVÈNEMENT

Dans le cadre de sa récente prise de fonction et de son projet de consolidation de l'offre de services aux collectivités territoriales, la direction générale du CNFPT a entrepris en 2019 une tournée nationale de visite des différentes structures et s'est rendue à la délégation de Lorraine et à l'INSET de Nancy en avril 2019. Au total, 90 agents ont participé à cette rencontre inédite.



Les objectifs de ces rencontres sont en premier lieu d'échanger avec les agents pour mieux les connaître et partager la stratégie de consolidation de la position de l'établissement qui, bien au-delà d'un organisme de formation, accompagne les collectivités dans leur politique de développement des ressources humaines. Il s'agit également de formaliser les priorités d'action dans notre offre de service et dans nos relations avec les collectivités territoriales et le pilotage de notre activité, ainsi que de se projeter au-delà de l'échéance du projet actuel, en amorçant une réflexion stratégique sur nos enjeux d'avenir. Ces rencontres sont réalisées dans l'optique d'une amélioration continue de l'offre de services du CNFPT en démontrant sa capacité à se renouveler et s'adapter aux nouveaux enjeux de formation.

Cette visite à Nancy a alors permis de réaffirmer les orientations du CNFPT évoquées lors du séminaire de Montpellier, telles que la volonté de dynamiser les relations avec les intervenants, ou encore de consolider la qualité de nos réponses aux collectivités et à leurs agents.



PARTAGER

SUR VOTRE TERRITOIRE

ENQUÊTE SUR LES MÉTIERS TERRITORIAUX GRAND EST

Une étude menée par l'observatoire du CNFPT

ÉTUDE RÉGIONALE

L'Observatoire de l'emploi, des métiers et des compétences de la fonction publique territoriale du CNFPT a réalisé une étude intitulée « Quel investissement formation pour accompagner les métiers territoriaux de demain en région Grand Est ? Emploi et métiers territoriaux 2018. Principaux enseignements. »
L'objectif est d'apporter une vision globale des métiers et de l'emploi territorial sur le territoire en abordant à la fois des données statistiques (statutaires, démographiques, institutionnelles, organisationnelles et professionnelles) combinées à des données qualitatives sur les tendances en matière de politiques RH et de formation.
Panel d'enquête : 1382 collectivités parmi les 5877 collectivités de la région Grand Est ont participé à l'enquête de recensement des emplois et des métiers territoriaux, couvrant 49 % des agents territoriaux du Grand Est. Et 746 collectivités sur les 1289 interrogées ont répondu au questionnaire sur les politiques de ressources humaines et de formation, couvrant 58 % des agents territoriaux du Grand Est.
Cette étude met en lumière les spécificités de la fonction publique en région Grand Est, les préoccupations RH très variées des collectivités et donc des niveaux de maturité des politiques RH inégales d'un établissement à un autre.

Pour en savoir + : Retrouvez en téléchargement ci-dessous
Les points marquants de l'enquête en une synthèse de 4 pages
L'intégralité du rapport

LES 5ES ASSISES DES DIRECTRICES ET DIRECTEURS DES AFFAIRES CULTURELLES

Une occasion de recenser les besoins de formation des directrices et directeurs

PARTENARIATS

Assises de la FNADAC, les 10 et 11 octobre 2019, Rennes
L'INSET de Nancy est partenaire de la Fédération nationale des directeurs des affaires culturelles (FNADAC). À ce titre, le pôle culture a participé à la mise en œuvre des assises de la FNADAC qui se sont tenues les 10 et 11 octobre 2019 à Rennes. En parallèle des conférences et ateliers programmés, des rendez-vous thématiques ont été proposés par l'INSET sur le stand dédié au CNFPT. L'occasion de recenser les besoins de formation des directrices et directeurs des affaires culturelles, et d'informer sur l'offre de service du CNFPT en favorisant des techniques de facilitation animées par les agents de l'INSET et ceux du réseau du pôle culture présents lors de l'évènement.





PARTAGER

SUR VOTRE TERRITOIRE

LES ENTRETIENS TERRITORIAUX DE STRASBOURG

Le pôle culture du CNFPT fait son cinéma

PARTENARIATS

Entretiens territoriaux de Strasbourg (ETS)

Soucieux d'accompagner les professionnels des bibliothèques et de rendre lisible les enjeux que subissent ces équipements, le pôle culture a proposé de réaliser une table ronde sur le sujet lors des ETS de Strasbourg. L'occasion de valoriser le partenariat national avec le service du livre du ministère de la Culture, ainsi que de donner la parole aux professionnels. En parallèle, et dans la même optique, un extrait du film documentaire Chut, fruit de l'immersion dans la bibliothèque de Montreuil de deux réalisateurs, a été proposé en avant-première lors de cet évènement. Un débat, à l'issue de la projection, a permis d'échanger sur l'actualité des collectivités et plus particulièrement sur l'élargissement des missions des bibliothèques.



RESSOURCES NUMÉRIQUES

Un bouquet de ressources pour accompagner la transition bibliographique en bibliothèques

PARTENARIATS

Partenariat avec la Bnf

Afin d'accompagner les collectivités territoriales dans les enjeux relatifs à la transition bibliographique, le pôle culture de l'INSET a produit plusieurs ressources vidéos formatives sur le sujet. Ces ressources mises à disposition sont venues alimenter des formations hybridées et ont été mises en valeur dans le bouquet de ressources bibliothèques.

LE SPORT DANS TOUS SES ÉTATS

Le sport au service de la santé du citoyen et du développement des territoires urbains

ÉVÈNEMENTS

Les « Assises du Sport-Santé Sur Ordonnance » (ASSSO) organisées par la ville de Strasbourg et dont le pôle Sport du CNFPT a été partenaire pour la 3e fois (2015 et 2017 pour les précédentes éditions et 2019).

Depuis 2012, la ville de Strasbourg s'est engagée dans le sport-santé sur ordonnance. Elle est d'ailleurs la première ville à initier et modéliser un dispositif qui s'est depuis développé par la création d'un réseau des villes sport –santé. Ce dispositif est simple : il s'agit pour les médecins de prescrire des séances d'activité physique à des patients souffrant d'affection de longue durée (ALD), comme le diabète, l'obésité, les maladies cardiovasculaires entre autres. L'activité physique est alors considérée comme un médicament.

Depuis 2015, le CNFPT participe à la conception des « ASSSO » et soutient cette initiative en l'inscrivant au calendrier de ses évènements et en permettant au plus





grand nombre d'y assister, tout en validant la participation à cette manifestation en journée de formation.
Les ASSSO ont réuni 400 participants en 2015, 700 en 2017 et plus de 900 en 2019, venant de tout le territoire national et de tous les horizons, santé, sport, fédérations, associations etc.
Dès 2014, le CNFPT a accompagné le mouvement, alors naissant, en proposant une action de formation « Sport-santé sur ordonnance : de la prévention à la prescription ». L'offre s'est étoffée au fil des années jusqu'à proposer un court itinéraire traitant de la définition stratégique du projet, de sa conception et de sa mise en œuvre. Il est à l'attention des professionnels territoriaux du domaine : directeur des sports, responsable des équipements et animateur-éducateur des APS.
Aujourd'hui le CNFPT complète cette action par les Rencontres territoriales du sport (RTS) qui se dérouleront le 8 octobre 2020 à Pantin sur le thème « Le développement du sport-santé en territoires : les politiques publiques leviers de nouvelles synergies ».

Les Rencontres territoriales du sport (RTS) en 2019 avaient pour thématique « Sports et urbanisme : usages et logiques professionnelles ».
L'objectif visé par le pôle Sport du CNFPT était de pouvoir réunir largement les acteurs autour de la question de la prise en compte , voire de l'anticipation, des évolutions sociétales et de la demande sociale en matière d'APS. En effet, les usages sportifs de la ville évoluent continuellement sous l'influence de facteurs sociétaux qui concernent par exemple les préoccupations écologiques ou encore les attentes en matière de santé et de bien-être. Ces mutations génèrent chaque jour de nouvelles pratiques sportives, concernent de nouveaux publics et modèlent de nouveaux rapports à l'espace et au temps.
Le partage de l'espace public entre usages privés, familiaux, sportifs et professionnels peut se révéler compliqué d'autant que, dans le même temps, les villes doivent intégrer des contraintes financières et spatiales de plus en plus prégnantes. L'évolution du contexte et sa complexité interrogent les décisions politiques et les pratiques des services de l'urbanisme et des sports à tous les niveaux de territoire, sur le rôle et la place du sport dans l'espace public tant au niveau des pratiques, que des équipements urbains et des aménagements.

DE LA CO-CONCEPTION À L'ANIMATION DES TERRITOIRES

L'innovation publique territoriale : un nouvel outil au service de la mise en œuvre des politiques publiques territoriales

ÉVÈNEMENT

Du 9 au 11 juillet 2019, s'est tenue la 3e édition de l'Université européenne de l'innovation publique territoriale. 50 à 300 participants (territoriaux pour la plupart) sur chacun des 13 sites en métropole et TOM se sont mobilisés sur des défis concrets portant sur des enjeux clés : mutualisation, accueil, inclusion, identité de ville, transformation managériale, démocratie, transition numérique… Grâce aux travaux menés en groupe et aux conférences inspirantes, les participants ont découvert de nouvelles modalités d'action dont ils peuvent s'inspirer pour les développer dans leurs territoires.
L'un des objectifs de l'université est d'apprendre à faire ensemble autrement en utilisant des méthodes innovantes, à créer et à développer un réseau territorial de compétences et de solidarité.
L'édition Grand Est s'est déroulée en l'abbaye des Prémontrés à Pont-à-Mousson et a réuni durant ces trois jours près de 110 personnes.
En 2019, la construction de l'université de l'aire régionale Grand Est a permis aux équipes de l'INSET de Nancy, de la délégation de Lorraine mais également Alsace-Moselle et de Champagne-Ardenne de mieux se connaître et de découvrir de nouvelles méthodes pour « faire ensemble » et collaborer tout en favorisant l'intelligence collective et la créativité.

Le contenu de l'événement a été construit grâce à la mise en commun des ressources, idées, propositions de chacune des quatre structures. Ces apports construits de manière interactive ont permis l'écriture et la proposition d'un programme particulièrement riche : conférences, tables rondes, ateliers de co-conception, défis, temps d'inspiration et séances de restitution, etc.

Par ailleurs et pour répondre aux défis apportés par les collectivités participantes et mieux les accompagner par une offre de services enrichie, des représentants des collectivités, des partenaires et des agents du CNFPT ont été formés à la facilitation et aux étapes du design thinking.
Les travaux préparatoires à l'université puis l'université elle-même ont permis de diffuser et d'essaimer ces méthodes innovantes, sources de transformation en profondeur des organisations et de l'action publique locale. Depuis, plusieurs projets de formation et/ou d'appui aux collectivités mais aussi avec les intervenants sont portés par les équipes de l'INSET et conduits avec ces méthodes de co-construction.

Enfin, les participants ont souligné à maintes reprises, durant l'université, que l'utilisation de ces méthodes d'animation et de co-construction par les organisateurs de l'université rendait vraiment crédible la démarche du CNFPT.





IMPRESSION de Flavie CURIA – DGS CC Orne Lorraine Confluences et porteuse du défi suivant : comment accompagner les communes rurales pour pallier les absences des secrétaires de mairies ?



Le groupe de travail autour de ce défi.

« Notre projet vient de franchir un grand pas avec la mise en place du « pool » secrétaires de mairie mobiles dont le 1er remplacement vient d'être effectif ! La secrétaire de mairie d'une commune rurale ayant rencontré des problèmes de santé, le Maire m'a contactée afin d'obtenir de l'aide. OLC a fourni au Maire un modèle de contrat et le remplacement a pu être mis en œuvre rapidement. Je suis heureuse de voir aboutir notre travail collectif et surtout qu'un tel exemple puisse être suivi par d'autres communes. Nous le savons bien, il suffit d'avoir une expérience positive pour que la confiance soit installée ! »

CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
WWW.CNFPT.FR

© 20/14857/PE - CNFPT STUDIO GRAPHIQUE